



PROGRAMME

DE FORMATION DETAILLÉE

Organisation Administrative & Comptable

Perfectionnement comptabilité | **Durée : 2 jours**
(réf. CIP)

Prérequis à l'entrée en formation

Maîtriser la saisie comptable quotidienne sur logiciel



Objectifs de la formation

- Rappel des fonctionnalités d'un logiciel de comptabilité de façon à personnaliser la saisie comptable et à contrôler les comptes
- Savoir réaliser une déclaration de TVA
- Connaître les différentes écritures relatives à la paie
- Comprendre les écritures d'inventaire et mieux travailler avec le



Programme de la formation

Etape 1 : Les écritures journalières

- Le paramétrage des comptes et des journaux
- Les opérations courantes jusqu'au lettrage
- La banque : le pointage et rapprochement bancaire

Etape 2 : La TVA

- Les éléments de calcul pour réaliser sa déclaration de TVA
- Les écritures de TVA
- La déclaration

Les écritures de salaires

- Rappel sur les prélèvements et charges sociales artisans
- Le principe des écritures de salaires
- Lien avec le logiciel de paye, lien avec le cabinet comptable
- Ecriture : exemple

Etape 3 : Les écritures d'inventaire

- Rappel sur écriture d'achat et de règlement des immobilisations
- Les stocks
- Les régularisations

Etape 4 : Les fonctionnalités du logiciel pour être plus efficace

- Paramétrages pour accélérer les saisies
- Les exportations de données
- Lien avec le cabinet comptable

Les données pour le chef d'entreprise : Tableau de bord



Modalités et délais d'accès

Positionnement pédagogique du stagiaire en amont de la formation.
Signature du bulletin d'inscription & du contrat de formation professionnelle.
La formation est suivie dans un délai d'un semestre à compter de l'inscription.

Public visé

Artisan, conjoint collaborateur, créateur d'entreprise, salarié

Contact pédagogique :

Benjamin MOSSOLIN : 04 67 72 72 66
b.mossolin@cma-herault.fr

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel et/ou à distance

Matériel :

- Salle de cours
- Tableau
- Vidéo projecteur
- PC

Profil du formateur :

Animateur économique des métiers Niveau II ou formateur extérieur agréé par une procédure de marché public.

Modalités d'évaluation & débouchés :

Évaluations des acquis en fin de formation : Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation...

Évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire, complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session

Proposition de suite de parcours.

Validation :

Attestation d'assiduité
Fiche d'évaluation des acquis de la formation

Accessibilité aux personnes handicapées :

Oui, Cf. livret d'accueil de la CMA34.

Tarifs :

- Créateurs d'entreprise : 210€ / jour
- Chefs d'entreprise : 210€ / jour
- Salariés : 210€ / jour

Inscription & informations :

Service formation CMA 34
04 67 72 72 25
n.benoit@cma-herault.fr